

26-27-28-29 & 30 8^{bre}

5-6 & 8 7^{bre} 1756

Miengou

Partage prisage Et estimation
Des Biens Réels dependant tant des successions
Réelles dedeffeunts honorable personnes jullien Brillu
et perronnelle dudouet safemme que de celle de
venerables et discret prestre missire mathurin Brillu
leur fils, pierre dudouet Recteur dubois gervilly, et
janne Brillu leur fille decedés sans hoirs de corps à se
faire En cinq lotties egalles entre honorables gens jullien
Brillu fils aîné demeurant esBouillons paroisse de
saint mervan diocèse dedol, ollivier Brillu demeurant
au Boschée paroisse du bois gervilly, Renée brillu demt
à conaurel paroisse d'iffendicq, gilles poulneys et mathurine
Brillu safemme dudit poulneys son mary Bien et dûement
autorizée elle le Requerant demeurant àlacaillonays audit
Bois gervilly, et pierre Tihiaul et françois Brillu
safemme dudit Tihiaul son mary aussy Bien et duement
autorizée elle le Requerant demeurant a leur lieu de
levran susditte paroisse d'iffendicq lés tous diocessins de
saint malo lesdits Brillu enfants et herittiers desdits
feus jullien et deladitte perronnelle dudouet auquel
partage à été en exécution delasentence Rendüe en
la jurisdiction du bois picquart le jour d'hier vingt
cinquieme octobre mil sept cent cinquante six entre
lesdittes parties qui le juge et du procès verbal de prestation
de serment de priseurs du même jour procedé par
honorable personnes ollivier sanson delesvran susditte
paroisse d'iffendicq et joseph mouazan demeurant à la
ville chauvin ditte paroisse dubois gervilly et nous
soussignants nottaires deladitte jurisdiction

rapporteur et tier priseur demeurant à l'acordrie près le Bourg et paroisse d'Iffendicq lès tous Respectivement convenus Des susdits copartageant ; auquel dit partage avons vacqué après avoir considéré la valeur des héritages qui vont composer le présent savoir aux logements les édifices et superficies commodités et incommodités et aux terres le fond plants et arbres fruitiers et passages le tout Réduit audenier vingt eu égard aux Rentes charges et autres subsides comme suit ce vingt sixième octobre dit an mil sept cent cinquante six et autres jours suivant.

Renée brillu

première lottie la maison principale au milieu Des maisons situées à la ville Jervie en la paroisse du Bois gervilly avec l'étable à l'occident contenant le tout ensemble de longueur environ quarante huit pieds et de laize de vingt quatre laditte maison appropriée de cheminée au pignon oriental en dépendant le tout bastis de murs de terre et de pierres laditte maison doublée de planchers avec son escalier de bois et le toit doublé de terrasse couverte de glés, avec l'écurie, la moudrie, et le fournil audevant deladitte étable vers occident le tout contenant ensemble environ trente sept pied et dix sept de laize batis de terres sur fondement de pierres laditte écurie doublée de plancher et le reste sans doublage couvert de glé, les deports au devant deladitte maison et logement comme emporte le milieu du puits vers orient qui sera commun entre ce lot et le second cy après. Item la Retrait après au couchant audevant laditte maison contenant environ dix sept pieds et demi en longueur et douze de laize bati de murs de terres sur fondements de pierres sans doublage couverte de glé joignante d'orient à autre Retrait après employé au second lot, du midi au chemin qui conduit de la ville Jeverou agagnieux. Item quantité de jardin au pignon occidental deladitte étable comme emporte le pignon à prendre à une borne placée au Bas deladitte quantité de jardin joignante au clos d'abas, joignante laditte maison et

Rigourd et du nord â terre cy après tenu delà
seigneurie du bois picquart aubailage endependant
acharge d'un Bouesseau d'avoine mesur de montauban
prisé treize livres cy ----- 13#
item le féage d'environ vingt cinq sillons avec ses
haies du levant et du nord joignant d'orient â terre
de pierre durand, du midy â terre cy devant, du
couchant â terre du Bois Roulays et du nord à la
pièce cy après tenu Roturièrement delseigneurie
dubois picquart au baillage endependant acharge
d'un bouesseau d'avoine ditte mesure prisé neuf
livres cy ----- 9#
item le féage dahaut enlande d'environ un
journal et demi de terre avec ses haies de levant
et nord joignant dorient a terre dudit durand
du midy à la pièce cy devant, du couchant â terre
dubois Roulays, et du nord â terre de Joseph d'ardainne
tenus Roturièrement deladitte seigneurie du Bois ~~boulay~~
picquart audit Baillage jointement et solidairement
au bouesseau d'avoine employé au féage cy dessus prisé
re Revenus annuel cinq livres cy ----- 5#
item le clos du millieu contenant environ vingt sillons
de terres avec ses haies aux deux Bouts joignant du levant
au clos du croix chemin employé au second lot, du midi
à terre d'es heritiers de Jullien even, du couchant â la
pièce cy après et du nord au chemin de la ville esbourmiaux
au bois gervilly tenus Roturièrement delaseigneurie de
la morandais au grand Baillage a charge de beissance
franc de Rente prisé cinq livres cy ----- 5#
item le clos Bobet d'environ dix sillons avec sès
haies fon d'occident joignant du levant a la pièce cy
devant employée, du midi aux heritiers de Jullien even
du couchant â la pièce cy après et du nord audit
chemin de la ville esbourmiaux au Bois gervilly

tenu deladitte	seigneurie delaMorandais audit
Baillage acharge	dobeissance franc deRente
prisé quatre livres	cy ----- 4#
item le clos Texier	d'environ demi journal de terre

avec ses haies tout autour joignant desoleil levant âla piece cy dessus du midi àlagrande Beause employée ausecond lot du couchant â terre des herittiers de maitre René Rigourd et du nord audit chemin delaville esbourmiaux aubois gervilly tenus roturierement deladitte seigneurie dela morandais au grand Baillage â obeissance franc deRente prisé quatre livres cy – 4#

item le grand pré delozier en hache contenant environ vingt un seillon ses haies àlamaniere accoutumée joignant dorient â terre de pierre Rigourd et pierre dollais, du midi à terre du second lot du couchant agilles le nouvel et du nord ademoiselle janne foucher tenus roturierement delaseigneurie dubois picquart aubaillage en dependant acharge d'unbouesseau d'avoine grosse mesure de montauban prisé seize livres cy ----- 16#

ollivier brillu

second lot lamaison appelée chambre àlorient de celle employée au premier lot appropriée decheminée, grange au joignant asoleil levant indigente deReparations, laditte Maison doublée de planchers sans escallier Batie de murs de pierres et terres couvert deglés contenant le tout ensembles environ trente cinq pieds delongueur et delaize seavoir laditte maison, de vingt quatre pieds et laditte grange de vingt six pieds deport devant jusqu'au clos du puit cy après et audit chemin delaville jeverou à haut gagnieux. Item le Refuge ou Retrait aporcs alorient de celluy employé au premier lot Bastis de murs de terre sur fondement de pierres sans doublage couvert deglé contenant environ dix pieds et demi delongueur et douze delaize avec lahaie ou est situé le puit et communauté au dit puit avec le deport jusque quatre pieds au devant dudit Refuge ou Retrait aporcs comme il emporte. item le scellier au joignant le fournil vers midy et la moudrie vers nord employé au premier lot contenant environ treize pieds delongueur et dix sept de laize Bastis de terres sur fondement de pierres couverts de glés avec son echallage auderriere et audevant dans le deport endependant comme il emporte jusquâ quatre pieds audevant avec le

droit de passage par sur lacour de deport employés
au premier lot avec chevaux etcharettes et communauté au
fournil. Item quantité de jardin auderriere desdits
logements vers nord joignant du midy auxdites maisons et quantité
de jardin employé au premier lot, d'occident audits clos d'abas
et du nord au clos dederriere contenant letout ensemble environ
sept seillons de terre roturierement delaseigneurie du
Bois picquart au baillage endependant acharge de vingt
sols monnois. item le clos du puit avec ses haies fon v ers
nord contenant environ douze seillons joignant dorient au chemin
qui conduit delacroix gillette Thomas alaMotte Regnier, du midi
alaRabinne delaville jeverou avec son costé derabinne,
ducouchant auxdits deport et du nord auclos delacroix
gillette Thomas tenu Roturierement delaseigneurie duBois
picquart aubailage endependant acharge dun bouesseau
d'avoine grosse mesure de montauban et deux poulles. Item
le clos dederriere contenant environ quinze sillons de terres
avec ses haies aux deux Bouts joignant du levant en partie
à terre cy dessus et la piece cy après du midi audit deport
et quantité de jardin, du couchant aladitte piece du clos
dabas, et du nord au clos Rigourd, tenu Roturierement
deladitte seigneurie dubois picquart audit Baillage acharge
d'un bouesseau d'avoine mesure de montauban le tout prisé
de Revenu annuel lasomme de vingt cinq livres cy ---- 25#
item le clos delacroix gillette thomas contenant environ
cinquante sillons de terre avec sés haies for d'occident, joignant dorient
audit chemin delacroix gillette thomas à la motte Regnier
du midi audit clos du puit, du couchant en partie audit
clos dederriere et audit clos Rigourd, et du nord au grand
chemin conduisant dubois gervilly à montfort et terres en
Roture dela seigneurie dela morandais auBaillage de
Baulac acharge d'un bouesseau d'avoine grosse mesure
de montauban prisé quinze livres cy -----15#
item quantité d'environ un journal de terre aucouchant
delapiece duclos Rigourd avec sés haies for dorient
joignant du levant en même â terre de jan mouazan
du midi audit clos dederriere, du couchant en partie
â terre de pierre durand et audit clos dabas
et du nord audit grand chemin roturierement

delaseigneurie du Bois picquart aubaillage
 en dependant â charge de trois deniers monnois
 â terme desaint gilles prisé huit livres cy – 8#
 item le clos gat d’ environ deux journaux
 sés haies al’ ordinaire joignant dorient à terre de pierre
 lory et autre dumidi auchemin de gagnieux â lacroix
 even, du couchant a terre des mineurs de pierre dollais et du
 nord â terre de thomas pierre acquereur tenus Roturierement
 delaseigneurie dubois picquart a Rachayt prisé neuf livres
 cy ----- 9#
 item lagrande Beausse en jans au levant denviron un
 journal sés haies alordinaire joignant d’ orient â terre dès
 heritiers de jullien even, du midi auchemin duhaut gagnieux
 au Routil, du couchant aux Beusses employées au troisieme
 lot et du nord au tepit clos texier tenus roturierement
 delaseigneurie dela morandais au grand Baillage â
 obeissance franc de Rente prisé trois livres cy ----- 3#
 item le clos ducroix chemin d’ environ un journal avec
 sés haies for de couchant joignant du nord et levant auchemin
 de laville esbourmiaux au Bois gervilly du midi â terre
 de guillemette Rigourd et ducouchant â la piece cy après tenu
 delaseigneurie dela Morandais audit Baillage â obeissance
 franche de Rente prisé six livres cy ----- 6#
 item le pré dubas dela marre delozier d’ environ
 un journal avec sés haies de nord et midi joignant du levant
 alademoiselle foucher, du midi auchemin des portes aquillian,
 du couchant à terre de gilles le nouvel et du nord au grand
 pré tenu Roturierement deladitte seigneurie dubois picquart
 au Rolle endependant a charge d’ un Bouesseau d’avoine
 prisé sept livres cy ----- 7#
 item une piece de terre nommée le fresche Rozé d’ environ
 un journal et quart de journal sés haies autour joignant
 dorient et midi auchemin conduisant dela maison presbiteralle
 dubois gervilly â la planche, du couchant et nord à terre
 delademoiselle houlet tenu dès seigneuries dubois picquart
 et delachasse de celle dubois picquart audit baillage
 vingt sillons alorient a devoir de Rachayt ou Recette
 et a charge d’ un quart de Bouesseau froment mesure
 de montauban et le Restant deladitte piece aucouchant

deladitte seigneurie delachasse auBaillage de R.biquet
a obeissance franc deRentes prisé dix huit livres cy ----- 18#
item le clos dom jan contenant environ quinze sillons de
terre joignant du levant auchemin delacroix degagniou
alacroix thomas, du midi en partie â terre des heritiers
de pierre dollais, du couchant â terre employée au premier
lot et du nord avec soncosté deRabinne audit chemin
delacroix gillette thomas acelle delaville jeverou tenus
Roturierement deladitte seigneurie dubois picquart au
Baillage endependant acharge dedemi Bouesseau froment
Mesure de montauban prisé sept livres cy ----- 7#
item une piece de terre appellée le clos dabas au
terroir deschamps morins partie en hache autrement
lapiece de terre nommée lechamp morin dabas ou
clos dabas contenant environ vingt quatre à vingt cinq sillons
de terre, joignant dorient a terre dejoseph menard, du midi
a terre des heritiers dalain mouazan, d'occident â terre
des heritiers de pierre maudet, et du nord aux prés des
champs morins defrançois triaul et autres terres roturierement
de laseigneurie de treguil aubaillage desaint uniacq
acharge d'un demi bouesseau defroment mesure de
Montauban prisé six livres cy ----- 6#
troisieme lot deux aistres de maisons situées auvillage
de haut gagnieux audit Bois gervilly l'une appellée
comble appropriée de cheminée doublée de plancher etl'autre
servant de scellier chambre doublée de plancher au
dessus avec cheminée Batis de murs de terres et pierres couverts
de glés contenant letout ensemble delongueur trente trois
pieds et vingt un delaize deport audevant jardin âlorient
contenant letout par fond environ quatre sillons de terres joignant
du levant et midy aux enfants de pierre dollais lés haies
mitoienne du couchant aux deports maison et jardin de
guillaume Rigourd et du nord au clos dom jantenus en
Roture delaseigneurie dela morandais Baillage
DeBaulac acharge d'un tiers deBouesseaufroment

Jullien brillu

Prisé le tout ensembles neuf livres cy ---- 9#
 Une maziere desoues aporcs asoleil couchant
 situées audit lieu Deport devant jusqu'au four
 item le courtil dedevant dans lequel etait
 autres fois une aire abatre avec ses haies tout autour
 joignant dorient aguillaume Rigourd, du midi auchemin qui
 conduit de lacroix degagnieux au village degagnieux
 ducouchant â terre de pierre durand et â terre cy
 après et du nord auchemin conduisant alaville jeverou
 avec communauté aufour et puit dudit lieu tenu Roturierement
 delaseigneurie delaMorandais Baillage deBaulac â
 charge dedouze sols monnois un denier amandable
 payable aujour saint andré et lâ troisieme partie dedeux
 poulles prisé quatre livres cy ----- 4#
 item lapiece duclozel d'environ un journal avec sés
 haies ducouchant et nord et en partie d'orient joignant dorient
 alapiece cy devant, du midi à terre de pierre durand et de
 toutes autres parts auchemin qui conduit de haut gagnieux à
 gagnieux terres roturierement delaseigneurie de laMorandais
 au Baillage deBaulac àcharge de trois sols monnois prisé
 neuf livres cy ----- 9#
 item une aître de maison servante degrange située
 alaville jugon demurs de pierres et de terres
 avec cheminée indigente deReparations couvertes
 de glé depots et jardin devant jusqu'au Bouts
 du murs avec sés haies du levant et nord joignant
 dorient auchemin delaville esbourmiaux au bois
 gervilly du midi a terre de jacques le nouvel, du couchant
 aguillemette Rigourd et du nord a terre cy après
 contenant le tout ensembles environ six sillons avec
 communauté au puit dudit lieu tenus Roturierement
 delaseigneurie dubois picquart au Baillage en
 depandant acharge dedemi Bouesseau et demi
 tier d'auvinne grosse prisés cinq livres cy – 5#
 item une piece de terre au joignant appelé
 le clos des murailles contenant environ deux

jours de terre avec sés haies for de midi joignant
du levant et nord audit chemin delaville esbourmiaux
agagnieux, du midi aladitte grange et jardin
du couchant â terre deguillemette Rigourd tenus
Roturierement delaseigneurie delachasse baillage
de K. biquet acharge decinq sols six deniers monnois prisé
onze livres cy ----- 11#

item quantité au nord du clos devant d'environ dix
sillons avec sés haies for de midi joignant d'orient
ahiacinte tribodet du midi en même piece àjacques
le nouvel du couchant auchemin dernier déclaré
et du nord àlapiece cy aprês tenus delaseigneurie
delaMorandais Baillage deBaulac acharge d'un
quart deBouesseau froment mesure de montauban
prisé quatre livres cy ----- 4#

item le clos delacroix degagnieux d'environ un journal
et demi sés haies au couchant et nord même du levant
joignant dorient â terre dudit tribodet du midy àâ
quantité cy devant ducouchant et nord audit chemin
degagnieux tenus delaseigneurie delachasse en Roture
Baillage de K biquet acharge de vingt deniers monnois
prisé quinze livres cy ----- 15#

item lés mazieres et fresches situés audit lieu delaville
jugon contenant letout ensembles environ demi journal
avec sés haies tout au tour joignant dorient audit chemin
delaville esbourniaux aubois gervilly du midi
acelui qui conduit dudit lieu delaville esbourniaux
àloriette ducouchant â terre du sieur salomon
loret et du nord â une Ruelle delaville jugon
tenus en roture delaseigneurie dela morandais
au Baillage deBaulac acharge de douze
deniers monnois â terme desaint gilles et atermes
de noël demi bouesseau d'avoinne grosse

M. de montauban prisé sept livres cy ----- 7#
item lés mazieres d'une maison et grange
dans le party jahier separê sans vertiges deport
devant ycelles et emplacement de four jardin derriere lesdittes
Mazieres sés haies tout autour contenant letout ensemble environ
cinq sillons de terres joignant dorient a terre de guillaume
Rigourd, du midi a terre de jan morel, d'occident auchemin
qui conduit dela gautrais alaville esbourmiaux et du nord
audit pasty tenus en Roture delaseigneurie delamorandais
au Rolle de Baulac a charge d'un quart de Bouesseau
froment et d'un quart d'avoinne mesure de montauban
prisé deux livres cy ----- 2#
item jardin joignant ledit deport appelé lecourtill
pentievre contenant environ huit sillons de terres avec
sês haies d'orient et nord et partie de celle vers midi
joignant du levant a terre de mathurin dollais,
du midi en partie à jan morel et autres d'occident
audit Rigourd et du nord audits deport et pasty
jahier tenus en Roture dela morandais au bailage
deBaulac a charge de
Monnois et un bouesseau et demi d'avoinne grosse
Mesure de montauban prisé deux livres cy ----- 2#
item leclos chesnot d'environ un journal avec
sês haies de midi et couchant, joignant dorient â
terre de noëlle le nouvel, du midi auchemin de
lacroix duchesnot et murailles, du bornier, du
couchant alapiece cy après et du nord audit sieur
loret, tenus en Roture delaseigneurie dela
Morandais auBaillage deBaulac â obeissance
franche de Rentes prisé quatre livres cy ----- 4#
item lagrande étouble d'environ un
journal et quart de journal, avec sês haies

de midi et couchant, joignant d'orient à la pièce
susditte, du midi audit chemin duchenot et
murailles, d'occident à terre de maître pierre
lamettayer et du nord en partie audit loret
et autres tenus en Roture de la ditte seigneurie
de la morandais à charge de beïssance franc de
Rente audit Baillage de Baulac prisé huit
livres cy ----- 8#
item le clos fauvel autrement le clos du bornier
contenant environ un journal de terre joignant
d'orient aux héritiers de Jullien Rigourd, du midi à terre
de monsieur violard, du couchant audit mettayer
et du nord audit chemin de la croix duchesnot
à la muraille du bornier tenus en Roture de la
Morandais au baillage de Baulac à charge de
six deniers monnois prisé neuf livres cy ----- 9#
item trois landiers s'entre joignant néanmoins séparés d'une
Ruelle situés au terroir du Routil avec leurs haies
accoutumées contenant environ deux journaux joignant
d'orient à autre grande Beausse employés au
second lot, du midi au chemin de haut gagnieux
au Routil, d'occident à terre cy après et du
nord aux héritiers de maître René Rigourd
tenus en Roture de la morandais à charge de beïssance
franc de Rente prisé cinq livres cy ----- 5#
item la grande Beausse à soleil couchant
avec ses haies à la manière accoutumée contenant
environ un journal de terre, joignant d'orient
à une Ruelle, du midi audit chemin
conduisant au Routil et d'occident

à terre dépendant dubois Boulais tenus
en Roture de laseigneurie dubois
picquart au Baillage endependant
aRachapt prisé trois livres cy ----- 3#
item le pré dès pratiaux d'environ un journal
de terre avec sês haies ala maniere accoutumée
joignant dorient â terre dès herittiers de
jullien Rigourd, du midi auchemin du Routil
alaville esfoue, d'occident et partie du nord
alaprée dubois Boulais tenus en Roture
delaseigneurie ~~dubois Boulais fin~~ de
la morandais au Baillage deBaulac
acharge decinq sols monnois prisé dix
livres cy ----- 10#

gilles poulenais

quatrieme lot deux aîtres de maisons
situées alacaillonais audit Bois gervilly
appropriée decheminée avec son escallier
pour lés servir celle vers couchant doublée
de plancher appellées chambre et l'autre
doublée de terrasse, une étable àlorient
doublée de feuillage letout se joignant
indigents deReparations Batis de murs
de terres et de pierres contenant ensembles
enlongueurs environ cinquante pieds et
vingt cinq delaise couvert de glés
deports ~~devant~~ audevant jusqu'au chemin
vers midy qui conduit de comarel à la
haute morais, four et puit en icelluy
jardin derriere et àsoleil couchant

desdits logement contenant letout parfond
environ douze seillons avec leurs haies
joignant d'orient à terre de pierre Bigot
du couchant â terre des mineurs d'antoine
le nouvel et du nord alapiece cy après prisés
ensembles vingt quatre livres et tenus Roturierement
delaseigneurie duBois hamon aRachapt

cy ----- 24#

item le clos derriere autrement leclozel d'environ
un journal avec sês haies dorient qui joint â
terre de monsieur menard, du midi aux jardins
cy dessus du couchant â terre de maitre pierre
Mordier, tenus en Roture delaseigneurie de
lalande josse aubaillage dela lande à
charge dedemi quart deBouesseau froment

prisé six livres cy ----- 6#

item le clos de lanoë d'environ un journal
avec sês haies aux deux bouts joignant du levant
à terre de monsieur Rigourd du midi et nord
à terre des heritiers desebastien avril et
ducouchant auchemin delacaillonnais àlà
ville herpin tenus en Roture delaseigneurie
dela morandais au grand Baillage acharge
dobeissance franc deRente prisé six livres cy – 6#
item lechamps gautier d'environ deux
journaux avec sês haies au midi et nord joigt
dorient aux heritiers desebastien avril
et à toussainte garel, du midy auchemin

decouamrel à la haute morais, ducouchant à
pierre Bigot vers nord au chemin decouamrel
à la caillonnais tenus en Roture de la seigneurie de
la morandais le costé vers midy d'un journal six
sillons au grand rolle a charge d'un sol monnois
et le parsier de ladite piece Rélevante de la seigneurie
de treguil à charge de dix sols tournois prisé
seize livres cy ----- 16#
item quantité à l'occident dans le clos vigoland
d'environ demi journal de terre avec ses haies comme
elle emporte joignant d'orient et occident aux
enfants d'antoine le nouvel même du midi
et du nord audit chemin decouamrel à la
haute morais tenus en Roture de la seigneurie
de la morandais au grand Baillage a charge
d'obeissance franc de Rente prisé trois livres
cy ----- 3#
item le clos de la Boulais d'environ demi
journal avec ses haies for de nord joignant
d'orient à terre de pierre Bigot du midi et
couchant au chemin qui conduit de la caillonnais
à la sortouere et du nord aux heritiers d'antoine
le nouvel tenus en Roture de la seigneurie de
la morandais au grand Baillage à charge
d'obeissance franc de Rente prisé trois livres
cy ----- 3#
item le clos du croix chemin d'environ six
sillons de terres avec ses haies for d'orient
joignant de soleil l'évant aux mineurs dudit
le nouvel, du midi et couchant audit

chemin delacaillonais à la haute morais et du
nord audit sieur le mettaier tenus en Roture dela
seigneurie delalande josse au Baillage du même
nom acharge deRecepte franc de Rente prisé
deux livres cy ----- 2#
item quantité de terre aucosté du nord dans
le clos jamin d'environ un journal et demi de terre
avec sés haies comme elle emporte joignant d'orient
à une Ruelle conduisant âterre de joseph menard,
du midi en même piece auxdits herittiers d'antoine
le nouvel ducouchant et nord auxdits chemins
delahaute morais à lasortouere tenus en
Roture deladitte seigneurie delalande josse
au Baillage endependant acharge de cinq
sols cinq deniers monnois quatre chapons
et une poulle prisé dix livres cy ----- 10#
item lapiece delapetite ville Roullio
d'environ demi journal avec sés haies tout
au tour et entourée dechemins for de soleil
levant au elle joint à terre de monsieur
Menard ettenus en Roture delaseigneurie du
plessix Boterel au baillage delaunais
acharge de cinq sols monnois prisé deux livres
cy ----- 2#
item lagrande ville Roullio en l'ande
d'environ demi journal avec sés haies tout au
tour joignant du nord et orient au chemin
delahaute morais alaville huré, du midi
à terre des herittiers de René dudouet
et du couchant à terre de janne heurtaux

tenus en Roture deladitte seigneurie du plessix
Boterel audit baillage delaunais à charge
d'un quart de Bouesseau froment mesure de
Montauban prisé deux livres cy ----- 2#
item lajannais platte d'environ un journal
avec sés haies tout au tour for partie decelle
vers midi joignante de toutes parts adeschemins
al'exception de midi â terre des heritiers
de René dudouet tenus en Roture dela
seigneurie delalande au Baillage du
même nom à charge de Recettes sans rente
prisé trois livres cy ----- 3#
item une quantité de pré au couchant dans
lés prés delaville jéronais avec sés haies de midi
et partie de celle de nord qui joint au pré
de guillaume gicquelais, d'orient aux heritiers
deladitte dudouet, du midi à terre en pré
de maitre jan lucas et d'occident au pré
de pierre gicquelais tenus en Roture de
laseigneurie dela morandais aubaillage
en dependant a charge dobeissance franc de
Rente prisé douze livres cy ----- 12#
item lecourtil delaville danet d'environ
demi journal avec sés haies for de nord et avec
lés pierre aujoignant vers midy dans le chemin
qui conduit delaville herpin alaville danet,
et du nord â terre de janne heurtaux tenus
en Roture deladitte seigneurie delalande
augrand Baillage à Rachapt et à charge
de trois deniers monnois prisé sept livres cy – 7#

item leclos malo d'environ demi journal
avec sés haies for d'occident joignant dorient et midi
au pasty, decouacurel et auchemin conduisant
au perray, ducouchant â terre de jan charlet
et du nord à terre de michel charlet tenus
Roturierement delaseigneurie dela morandais au
grand Baillage acharge de trois sols six deniers
Monnois et demi bouesseau froment Rouge mesure
de montauban prisé deux livres cy ----- 2#
item quantité au midy dans les près delimsambart
contenant environ six sillons avec sés haies for dulevant
joignant dorient à terre de maitre salomon lorent,
du midi ademoiselle janne foucher même d'occident
et du nord aterre des herittiers de pierre dollais
tenus en roture dela seigneurie de treguil
Baillage du Bois gervilly acharge d'un
quart deBouesseau froment Rouge mesure
de montauban prisé deux livres dix sols cy –
cy ----- 2# 10s
item le petit pré dela perriere d'environ
six cordes de terres joignant de toutes parts
â terre des herittiers de maitre René rigourd
for de nord aterre deladitte demoiselle
foucher tenus en Roture delaseigneurie
duBois picquart àcharge dobeissance franc
deRente prisé dix sols cy ----- 10s

pierre tihiaul

Cinquieme et derniere lottie deux
aitres de maisons situées au village de
penhouët enlaparoisse deBroôns,
jardin derriere consistant dans un

comble Basse et haute chambre de même
élévation, contenant ensembles de longueur
quarente pieds ou environ et de laize vingt un, baities
et construites de murs de terres sur fondement de
pierres couvertes d'ardoizes, grange, préssoir, Refuge
à cochons, deport et puit dans icelluy letout conform+
au partage du vingt deuxieme aoust mil sept cent
deux dûement s'entencié le même jour enlajurion
du Bois picquart au Raport de vanier nôtaire
arpenteur et generalmente toutes les terres situées
audit lieu juserées audit partage qui vont être
cy après expliquées joignant le tout dorient et
occident â terre dès herittiers de missire jacques
Rigourd, du nord â terre de madame lavallée
et du midi auchemin voisinal, terres le tout
delaseigneurie deBrôons au grand Baillage
des froment sans Rentes.

quantité de vingt cordes dans le grand
courtil boyel au même terroir qui joint
dorient au pasty duchesnay, d'occident aux
herittiers de janne l'esfray, du midy à la
Ruelle duchesnay, et du nord afrançois
de saint jan tenus deladitte seigneurie
sans Rente.

autre quantité à l'occident du Bout de
midi du grand courtil boyel d'environ dix
neuf cordes joignant d'occident â terres
d'ollivier poirier et de toutes autres parts
â michelle Bouvier tenus delaseigneurie
de cambert sans Rente.

Le courtil Baities d'environ un journal deux cordes audit terroir au devant des maisons cy devant, joignant du midi à terre de madame lavallée et de toutes autres parts auchemin de cambert tenus deladitte seigneurie de cambert au Baillage dès deniers à charge de quatre sols monnois à la main dusergent Baillager.

autre petit courtil fermé apart nommé le courtil du puit d'environ dix cordes joignant dorient à terre de michelle bouvier du midi et occident à ollivier Briand, et du nord auchemin de penhoüet tenus delaseigneurie deBrôons au Baillage des deniers sans Rente.

quantité de dix cordes aux près tisbou audit terroir qui joint dorient à terre de mathurin nizan, du midy au pasty duchesnais, du nord à jullien jamet, et d'occident ajullien Bouvier tenus deladitte seigneurie audit baillage de cambert sans Rentes

Douze vergées ou environ dans lès prés d'animel aucosté dorient y compris lahaye et douët du même costé dorient joignant du nord à terre des herittiers de jullien poirier, dorient à terre defrançois de saint jean d'occident aperrinne prod'home

avec son passage ala maniere accoutumée tenus
deladitte seigneurie deBrôons par legrand Baillage
des froments sans Rentes.

autre piece de terres nommée lafoltiere audit
terroir d'un journal vingt quatre cordes joignants
d'orient auchemin qui conduit deBrôons àsaint méen
du midi àfrançois desaint jean, d'occident auchemin
deBroôons apainhouët et du nord àjullien jamet
autre piece de terre nommée lafontainne
au même terroir d'un journal trente cordes
qui joint du midy et orient â terre de madame
lavallée du couchant au vau de mariette
et du nord aguillaume prod'homme lès deux
dernieres pieces tenuës delaseigneurie debroons
audit Baillage de cambert acharge surlesd
deux pieces de deux sols monnois â terme de
saint gilles et â terme de noel un godet
defroment et un godet de seigle chaque
godet de sept au quart.

quantité de terre appelée lehaude morel
d'environ trente cordes joignant dorient au
vau de mariette, d'occident et midi à terre
dês herittiers de jullien poirier et du nord
â terre de madame lavallée tenus deladitte
seigneurie audit Baillage des froments
sans Rentes.

le pré dês pleddes audit terroir desoixante
cordes joignant dorient â terre des hers

de monsieur Rigourd du nord à terre des heritiers
de janne lésfray du midi à lorence poirier et
du nord à terre dès heritiers de charles jamet.
autre petit pré audit terroir aussy nommé
le pré des plesses de trente deux cordes qui joint
d'orient à terre dès heritiers de monsieur Rigourd,
du nord aux heritiers de janne lésfray, du midy
alorent poirier et d'occident aux heritiers de
charles jamet a charge de paier de Rente par
chacun an a laseigneurie Broöns au Baillage
du Bois Roberd â terme ordinaire un
demi gand blanc.

la piece du quesnouel autrement la noë
du troon d'environ quarente deux cordes
joignant d'orient auchemin de cambert d'occident
auchemin du val, du midi à pierre
poirier et du nord à terre des heritiers de jan
Bourgogne tenuë de laseigneurie de gullusien
aubailage de penhouët à charge de cinq deniers
Monnois a terme de saint gilles.

Une piece de terre appelée le champs noyelle
au même terroir de quarente quatre cordes qui joint
d'orient et occident audit chemin de penhouët â
Broöns, du midi à terre des heritiers de mathurin
fougeray, et du nord â terre de noel salmon
tenuë de laseigneurie de Brondineuf aubailage
de Rochefort endependant a charge de trois
godets de froment a raison de sept au quart
Mesure de Broöns.

autre petite piece de terre aussy nommée
les champs noyelles de trente cinq cordes
joignant de midi audit salmon, du

nord â terre de madame lavallée, dorient à terre
defrançois Briand et d'occident â terre de mathurin
Raffray terres deladitte seigneurie decambert
sans Rentes

quantité de terre nommée les ponts aucosté du
nord au terroir de penhoët joignant du nord, midi
et occident â terre defrançois desaint jan et
dorient auchemin deBroons àcambert icelle quantité
contenante vingt deux vergées avec son droit de passage
al'ordinaire tenue delaseigneurie deBroöns
au Rolle dès froment en dependant âcharge de
quatre godet et sixieme degodet froment mesure
deBröns

finallement sont tous et tels droits qui competent
et appartiennent aux herittiers dudit sieur du
douet acquereur sçavoir de pierre Rigourd bois
Menû un tiers dans lasuccession defeu missire jacques
Rigourd et de maitre pierre Rigourd, jan paviot et
Renée Rigourd, safemme fondês dans deux cinquieme
portions dun tier deladitte succession dudit feu sieur
Rigourd prestre lesdits herittages situés audit terroir
de penhoüet paroisse deBroöns acondition acellui
â qui arriverâ le present lot de payer léslod
et vente dus aux seigneurs dou lesdits herittage se
trouveront Relever et de partager ou defaire
liciter aleurs frais lésdits herittages avec les autres
herittiers dudit feu sieur Rigourd qui n'ont point
vendu letout aux fins dèscontrats passês entre ledit
sieur dudouet acquereur et l'esdits Rigourd et
partie et vendeurs icelluy endatte du i4° 8bre 1749
au raport deBourdon et soncollegue nottaires
duëment referé controllé et insinué aMontauban
le 28° suivant par foulain
quantité environ le millieu des clostures bondins
au même terroir et paroisse contenant environ un journal
qui joint du nord â terre dés herittiers dejacques

Richard, d'orient aux heritiers de pierre
guihard du midi ausieur gabriel neuville et
ducouchant auchemin decambert aBroöns tenus
delaseigneurie deBroons aubaillage decambert
sans Rente.

et enfin lapiece delanoë Borgne au même
terroir de penhoüet enBroöns contenant huit sillons
joignant du nord aux petits près dorient et midi
â terre dès heritiers de jullien poirier et ducouchant
â terre de guillaume prod'homme Relevante de

----- charge de payer
lés Rentes sur ce duës et generalmente letout dés
herittages situés audit lieu de penhoüet enBroöns
exprimés et nons exprimés au present prisés et estimés
par lésdits priseurs lasomme desoixante livres de
Revenu annuel après lés avoir vû etconsiderés lès
uns après lés autres cy ----- 60#

item le clos delacroix delavallée de vingt septembre seillons de terre ou
environ avec sés haies for de nord joignant
dorient âterre de perrinne gornouvel et autres, du midi
et couchant auchemin conduisant delacroix delavallée au
pasty delabodinai et du nord â terre de janne lebéz.
tenus en Roture delaseigneurie dela morandais au
grand Baillage â obeissance franc deRente et néantmoins
del'hypothecque aux maisons delavallée prisé huit
livres cy ----- 8#

item le clos delaplanche enhache contenante
environ un journal de terre avec sés haies alamaniere
accoutumée joignant dorient alaRuelle conduisante
auchemin delachesnais, du midi au pasty dela
planche d'occident aterre dejan mouazan et du
nord â terre de monsieur Rigourd tenus enRoture
delaseigneurie de aubaillage
de acharge de payer à la
venir lés Rentes surcedues en casqu'il s'en trouve
prisé sept livres cy ----- 7#

item le clos à la Beste située au terroir de le hée
en saint uniacq contenant un journal et demi de terre
avec ses haies à la maniere ordinaire joignant dorient
ajan delaunay et autres, du midi afrançoise even,
du couchant aux heritiers de ollive massard et du
nord auchemin conduisant du haut le hée aBas le hée
tenus en Roture de laseigneurie ou il se trouvera
au Baillage de _____ a charge de paier
les Rentes alavenir sur ce duës en cas qu'il sen trouve
prisé seize livres cy ----- 16#
finallement une quantité de terre à se prendre
au midi dans le clos geffroy située au terroir de la ville
au moine audit saint uniacq contenant environ vingt
deux sillons de terre avec ses haies for de nord joignant
dorient auchemin conduisant de la ville au moine
de le hée, du midi aux enfants de jullien even, du couchant
aux heritiers de joseph cottin, et du nord en même piece
aux enfants de françois deron tenuë en Roture de
laseigneurie de la morinai au grand Baillage a devoir
de Rachapt quant le cas y echet et a charge de six
sols dix deniers monnois de Rentes et solidaire a pareille
Rente duë sur l'autre quantité de la ditte piece
prisé six livres cy ----- 6#
lesommaire duquel prisage et partage
cy dessus et des autres parts se trouve menter
sauf erreur de gils et calcul à la somme de cinq
cent cinq livres auquel nous nous sommes comportés
le plus fidellement qu'il nous a été possible et sont
lesdits heritages qui le composent tenus prochement
et Roturierement dès seigneuries cy expliqués
et ont lesdits sanson et mouazan priseurs signés
ainsi signés en la minutte sanson sauf mès
réservations, joseph mouazan.
après avoir donné lecture du present

partage auxdits copartageants par plusieurs fois
et le leur avoir donné en communication à leur
desir àuffire ont déclarés ni vouloir Rien
changer for ledit pierre tihial et femme
derniers prenans régalisant lesdites lotties
hors lavis desdits priseurs qui ont pris endiminution
sur lecinquieme lot et porté par augmentation
au premier lot le clos dela planche estimé
sept livres, et pris aussi en diminution
sur le troisieme lot et porté par augmentation
au quatrieme lot le courtil alapentievre
estimé deux livres pris en diminution sur
le quatrieme lot et porté en augmentation
au second lot le pré dela perriere
estimé dix sols ont en pareil déclarés
lésdits tihial et femme vouloir et entendre
que ceux ou celle â qui arriverâ la
cinquieme lottie commençant par broôns
pairont sur les fraits de monsieur
le procureur fiscal delajurisdiction
de treguil et â maitre pierre
oresve au sujet delaveu Rendu
aladitte seigneurie de treguil par ledit
ollivier Brillu sedisant faire pour
luy et consort endatte du i0° mars
i746 au raport doresve et
soncollegue nottaires duëment référé
controllé aMonfort le 12 dudit mois

qui peuvent se monter à lasomme de cinquante livres quoique cesoit cequi pourrà leur estre deul et generalmente le feront quitte dela validité dudit aveu et lês frais du raport et papier du present et non le controle qui serâ payé entre tous lês partables au parsier trouver le tout a leur gré et ni vouloir augmenter ni diminuer et on Requis lachoisie alaquelle procedant ledit jullien Brillu premier choisisseur apris etchoisi latroisieme lottie ledit ollivier Brillu second choisisseur apris et choisi laseconde lottie ledit poulneys etfemme troisieme choisisseurs laquatrieme lottie laditte Renée Brillu quatrieme choisisseure apris et choisi lapremiere lottie partant est resté audit tihiaul etfe lacinquieme lottie delaquelle ils ont déclarés s'en tenir àcomptant et entrent en jouissance – proprietté dechacun leur lot du jour delachoisie entendus entre lesdits copartageants qu'ils se garentiront leurs lods et pairont lês Rentes aux seigneurs alav—ir dou ils se trouveront rélever quitte dès passives pairont en commun toutes dettes qui pourront se trouver dependantes desdittes successions, auront communauté aux four puit etfontaines et s'entre souffriront lês passages par sur lês terres qui n'auront Bout ou costé achemin ala maniere accoutumée, entendus entre parties que ceux oucelles â qui arriveront lês premieres, seconde et troisieme lotties auront les marnes, foins et pailles tant coupées quâ couper sur lês terres dependant des dittes lotties qui seront Ramassées en commun et partagées tiers à tiers à l'égard des jeunes pommiers qui sont bons alever dans lês jardins delaville jevrou seront derassinés et partagés entre tous lesdits compartageants lécure sur abondamment données auxdittes parties elles ont le tout déclarés Bien entendre et le vouloir ainsi grée promis juré tenir sans Réservation Reservant le droit de Revuë sous lan et jours aux tems delacoutume et tous leurs autres droits

engeneral entreux non exprimés au present
et ont les tous signé pour leur respect, fin pour
plus emple explication comme est cy devant dit
celluy ou celle à qui arriverâ le lot deBroôns
paira seul lafaçon papier et Rapport du present
sans y comprendre lecontrolle fait et Redigé audit
lieu delaville jevrou ou nous avons été occupés
lesdits jours vingt six vingt sept vingt huit, vingt
neuf, trente octobre et cinq six et huit novembre
mil sept cent cinquante six ainsi signés en la
Minutte jullien Brillu, ollivier Brillu, Renée
Brillu, Mathurinne Brillu, gilles poulneys
pierre tihiau, françoise Brillu, oresve le
nottaire rapporteur &f. oresve nottaire
second et audessus est escrit controllé àMonfort
ce i2° 9bre i756 le present partage contenant
treize Rolles et un quart de Rolle de nous
paraphés Reçusoixante deux livres huit sols
pour droit decontrolle dudit partage et de
l'acte d'authorisation ycompris letout payé
par pierre tihiaux ainsi signé Baudet ;
Rature du dit Boulais, fin, devant
Boulais, approuvés &
La presente grosse delivrée aux Tihiault &de luy reçu
sans comprendre lecontrolle quil apayé y pour
façon gardede laMinutte delivrement dela
presente & papier dutout lasomme decinquante
livres

oresve

nore

Si f oresve norerd a signe laMinutte